

Dossier réalisé par :



Eléments

5 rue Anatole France

34000 Montpellier

Tel : 07 57 41 29 23

Email : lea.cambon@elements.green

Site : www.elements.green

N° de Siren : 880 026 034 RCS de Montpellier

Rédacteur : Léa Cambon

PIECE 30 – ARRONDINE AVAL CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES



CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE L'ARRONDINE AVAL

COURS D'EAU : ARRONDINE

COMMUNES : LA GIETTAZ

DEPARTEMENT : SAVOIE (73)

PETITIONNAIRE : **CHE ARRONDINE**

DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

A. CAPACITES TECHNIQUES	1
1. LA SOCIETE CHE ARRONDINE	1
2. SOCIETE ELEMENTS	2
3. REALISATIONS	4
4. ORGANISATION DE LA PHASE TRAVAUX	5
5. ORGANISATION DE LA PHASE EXPLOITATION	5
1.1. <i>Production</i>	6
1.2. <i>Support</i>	7
1.3. <i>Commercialisation</i>	7
1.4. <i>Financement</i>	7
B. CAPACITES FINANCIERES	8
C. DUREE DE L'AUTORISATION DEMANDEE	9

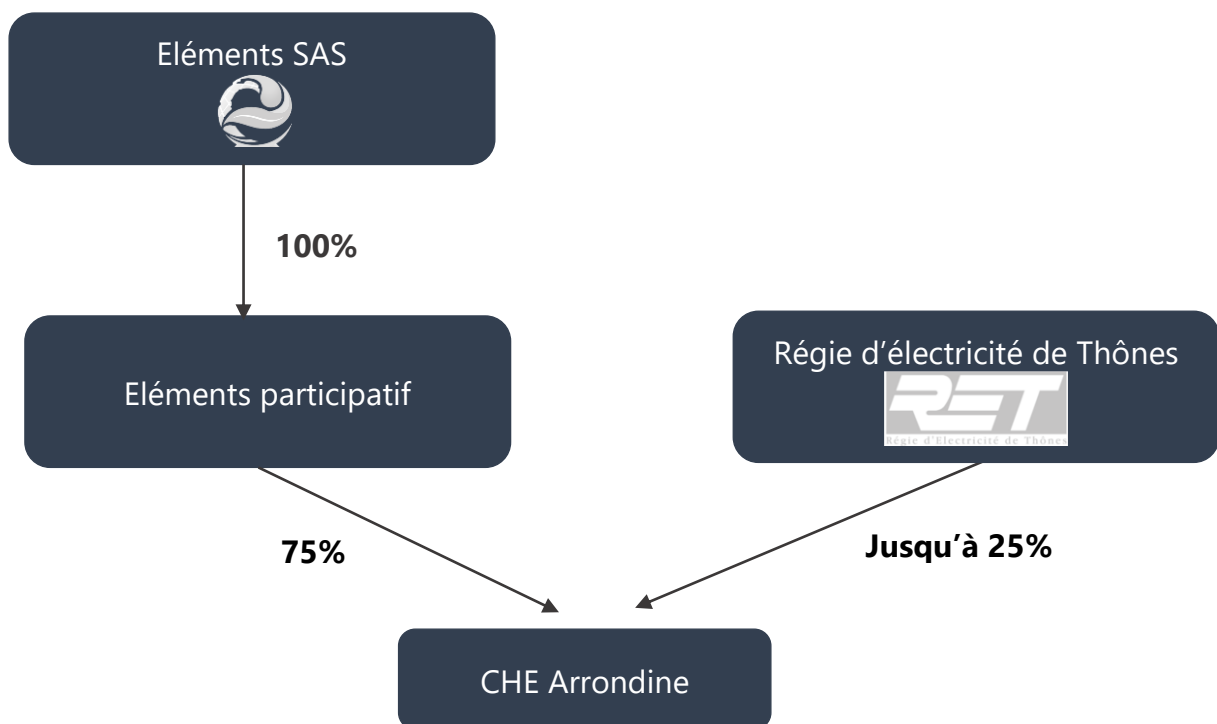
A. Capacités techniques

1. LA SOCIÉTÉ CHE ARRONDINE

La société CHE Arrondine est destinée à porter les actifs et autorisations de la centrale hydroélectrique de l'Arrondine. La société CHE Arrondine est une filiale à 75 % de Eléments participatif, elle-même filiale de la société Eléments, destinée au développement et à l'exploitation des centrales hydroélectriques.

Les 25% restants pourront être détenus par la régie d'Electricité de Thônes, entreprise locale de distribution d'électricité, avec qui un partenariat est en cours de création pour plusieurs projets hydroélectriques situés sur son territoire.

Ci-après l'organisation de la société CHE Arrondine :

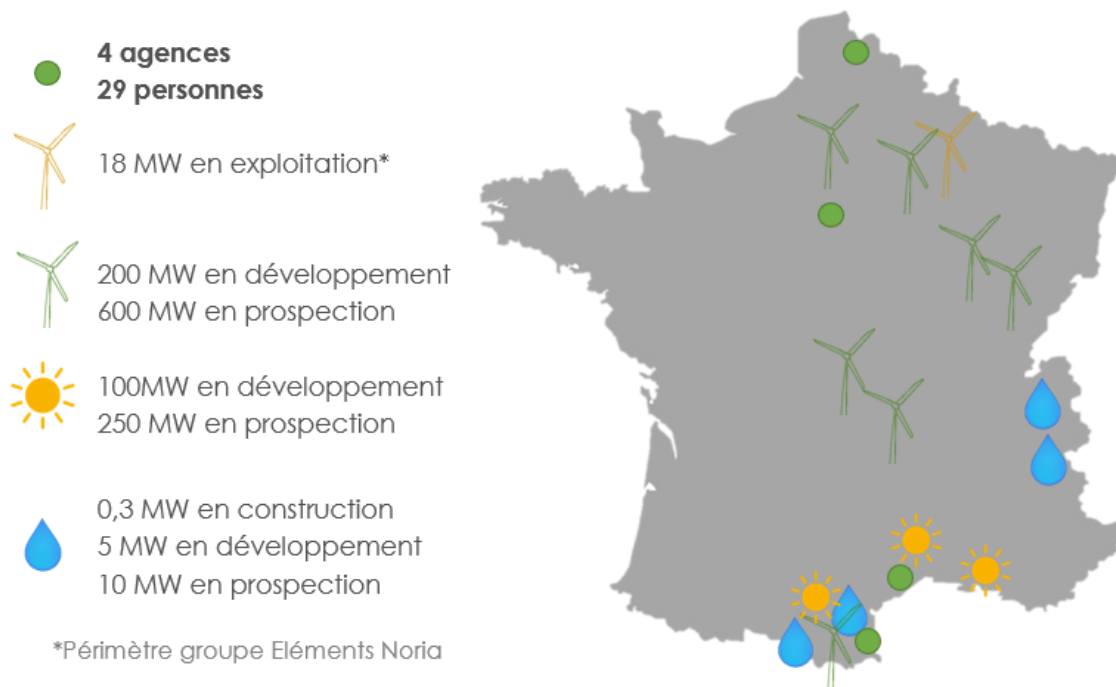


La société Eléments sera en charge de l'exploitation de la centrale hydroélectrique de l'Arrondine aval.

2. SOCIETE ELEMENTS

Eléments est une entreprise 100 % créée avec l'ambition d'imaginer une nouvelle façon de produire, d'acheminer et de consommer de l'énergie verte.

Chiffres clefs, implantations et réalisations :



L'approche participative comme ADN :

En contact permanent avec le territoire et ses acteurs, Eléments privilégie la concertation et adapte ses projets aux spécificités et aux sensibilités locales. La gouvernance est ainsi toujours partagée, l'objectif étant de favoriser l'intégration du projet dans le territoire et de favoriser la participation de tous les acteurs locaux à la construction et au financement du projet afin qu'ils en deviennent les premiers bénéficiaires. La transparence, l'écoute, la flexibilité, la créativité et l'engagement sont des valeurs très importantes aux yeux d'Eléments.

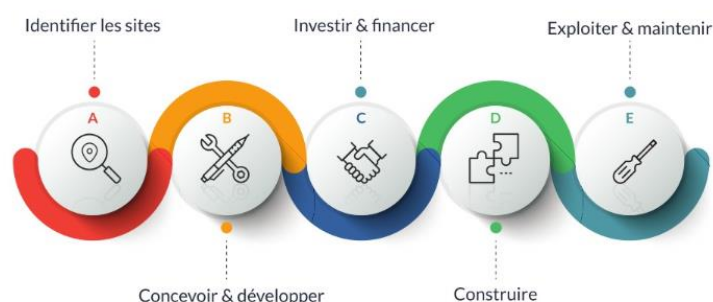
Une expertise multi-filière :

Fondés en 2015 par Pierre-Alexandre Cichostepski et Loïc Chazalet, issus d'EDF EN, Eléments s'est par la suite appuyée sur des professionnels chevronnés et passionnés afin de développer des compétences transverses dans les trois filières : hydro-électrique, photovoltaïque, éolienne. Cette approche permet de valoriser au mieux les ressources de chaque territoire.

Une équipe expérimentée et une maîtrise de toutes les étapes de la vie des centrales :

Amandine Kim Lan, Luc Pouderoux, et Mathieu Sarais, experts de leur filière respective, sont aujourd'hui accompagnés d'une équipe de chefs de projet pluridisciplinaires afin

de disposer d'un savoir-faire sur l'ensemble des étapes de la réalisation des centrales. Cette équipe expérimentée affiche aujourd'hui une expérience cumulée sur le développement de plus de 1 Gigawatt de projets EnR.



La promotion de l'électron local :

L'électricité est l'énergie la plus chère à transporter. Les réseaux intelligents et la production verte décentralisée vont changer la façon de consommer. Grâce aux réseaux intelligents, consommation et production vont se synchroniser de manière croissante. Afin de renforcer l'attractivité des territoires, Eléments innove et s'engage dans l'approche d'électron à circuit court : l'Electron local.

100 % français, Eléments bénéficie du soutien d'un investisseur solide et engagé :



En plus des deux associés fondateurs et majoritaires, Noria vient compléter la structure actionnariale d'Eléments.

Investisseur de long terme, acteur de l'écologie intégrale Noria participe au capital d'entreprises à différents stades de développement dans :

- Les éco-énergies
- L'emploi en alternance
- L'édition et les médias

En données consolidées, ces participations représentaient pour l'exercice clos fin 2017:

- 152 personnes
- CA de 35,7 M€
- EBITDA de 3,5 M€
- Bilan total de 66 M€

Partenaire des territoires :

Il est essentiel pour Eléments de développer des projets dont les territoires sont les premiers bénéficiaires.

L'approche multi-filière permet d'aider les territoires à tirer le meilleur profit de leurs ressources locales sans aucun parti pris ; mais ce sont surtout les méthodes de travail d'Eléments qui sont garantes d'une relation profitable aux territoires :

- Une écoute et une concertation fine en amont des projets
- Des solutions agiles, innovantes et personnalisées
- Un montage financier participatif avec les collectivités et les riverains sur chaque projet

- Une volonté forte de participation des locaux
- Une proposition de fourniture d'électricité locale à tarif préférentiel

Eléments est capable de mettre en place un plan d'actions adapté, basé sur l'échange et permettant aux riverains, aux élus et aux associations de s'exprimer et de construire le projet avec ses équipes :

- Permanences
- Sites Internet / Bulletins d'informations / Presse, bulletin municipal
- Commissions citoyennes / réunion publique / atelier de co-construction
- Visite pédagogique de parcs ENr.



Atelier de co-construction



Commission citoyenne



Réunion d'information



Visite d'un parc avec une école



Concertation sur le terrain



Visite d'un parc photovoltaïque avec des riverains

3. REALISATIONS

Grâce à une équipe de 5 collaborateurs, la société Eléments dispose d'un portefeuille de projets hydroélectriques répartis dans toute la France :

Nom	Puissance	Statut	Localisation
Canal de la Lentilla	350 kW	En exploitation	Pyrénées-Orientales (66)
Sauzet	500 kW	En instruction	Gard (30)
Saint-Chaptes	350 kW	En instruction	Gard (30)
Arrondine amont	900 kW	En instruction	Savoie (73)
Canal de Corbère	250 kW	En développement	Pyrénées-Orientales (66)

Canal de Bohère	370 kW	En développement	Pyrénées-Orientales (66)
La Valentine	1000 kW	En développement	Haute-Savoie (74)
Villar-Loubière	530 kW	En développement	Hautes-Alpes (05)

4. ORGANISATION DE LA PHASE TRAVAUX

La maîtrise d'œuvre sera assurée par un prestataire indépendant et la maîtrise d'ouvrage par la société Eléments.

Pour la centrale hydroélectrique de l'Arrondine aval, des entreprises spécialisées, de préférence locale, seront sollicitées pour réaliser les travaux et fournir les équipements et prestations requises pour la concrétisation du projet.

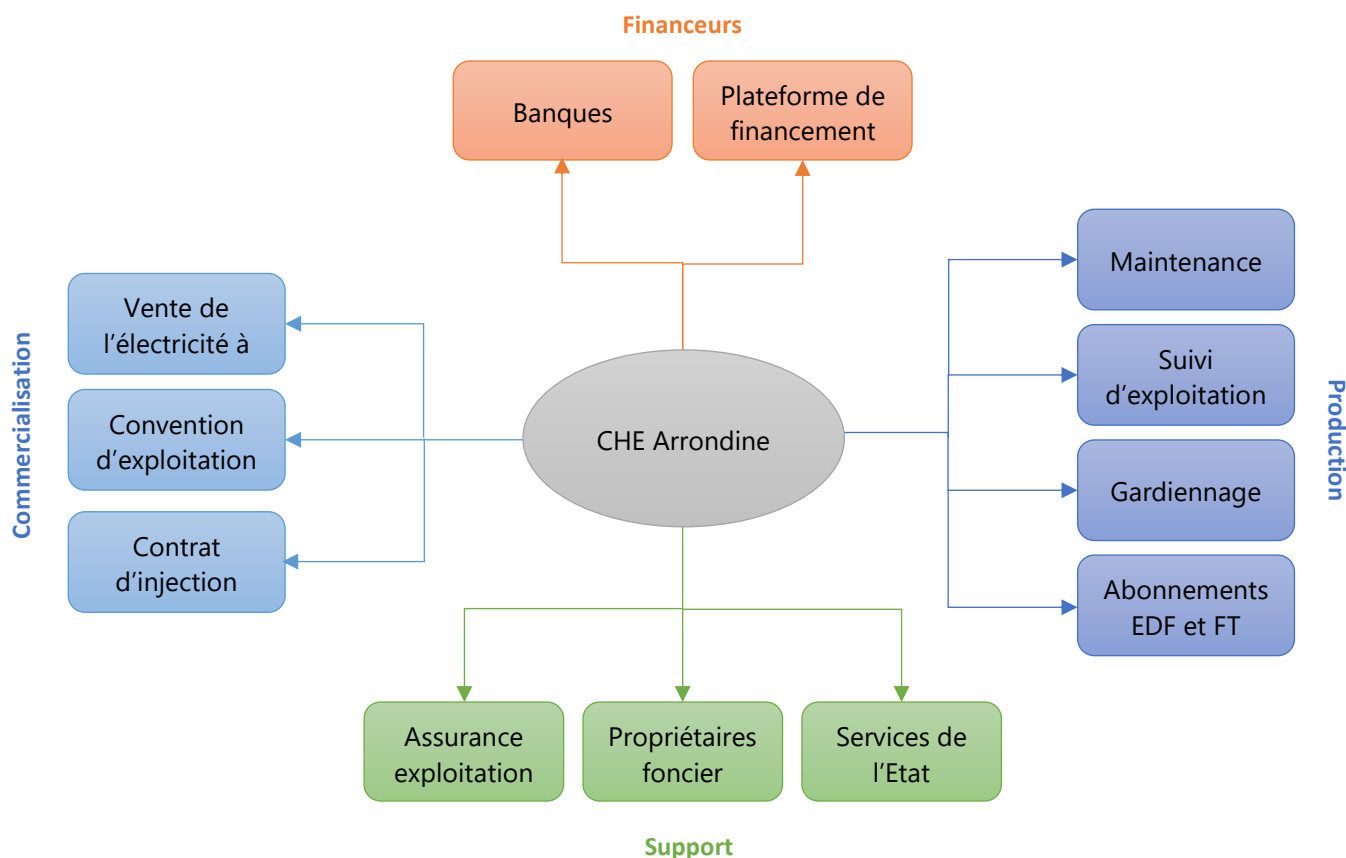


Figure 1: Photographies du chantier de la centrale hydroélectrique de la Lentilla

5. ORGANISATION DE LA PHASE EXPLOITATION

Un contrat d'exploitation sera établi entre CHE Arrondine et Eléments. A ce titre, Eléments assurera la gestion générale de la centrale hydroélectrique (comprenant notamment la gestion administrative, juridique et comptable) et la gestion de l'exploitation (gestion et supervision de l'exploitation et la maintenance). En particulier, un contrat de maintenance sera conclu avec l'entreprise qui aura le lot électrique, pour toutes les interventions de premier degré et pour assister le gardien.

Le schéma de l'organisation en phase exploitation est présenté ci-après :



1.1. PRODUCTION

Les prestations suivantes seront externalisées :

- Maintenance du lot électrique (génératrice, tableau général basse tension, automate de pilotage) auprès d'opérateurs de renoms ; ;
- Gardiennage (dégrillage, contrôles visuels des installations et ré-enclenchement de la centrale en cas de déconnexion du réseau). Le gardien sera salarié de CHE Arrondine.

Eléments réalisera les missions suivantes :

- Mise en place et suivi du contrat de maintenance du lot électrique ;
- Mise en place et suivi du contrat de gardiennage ;
- Suivi de la production et de la disponibilité en temps réel par télé-surveillance ;
- Gestion des contrats de fournitures EDF et abonnement télécoms.

1.2. SUPPORT

Les tâches suivantes seront effectuées par Eléments :

- Mise en place et suivi du contrat d'assurance RC Pro et Perte d'exploitation ;
- Gestion des baux et relation avec les riverains ;
- Relations avec les Service de l'Etat.

1.3. COMMERCIALISATION

Eléments réalisera les missions suivantes :

- Mise en place et suivi du contrat de vente d'électricité à EDF OA (facturation et suivi) ;
- Mise en place et suivi du contrat d'accès au réseau de distribution (Enedis) ;
- Mise en place et suivi de la convention d'exploitation (Enedis).

1.4. FINANCEMENT

Eléments réalisera les missions suivantes :

- Mise en place et suivi du contrat de financement bancaire (trésorerie, amortissement de la dette)
- Mise en place et suivi du contrat de financement participatif

Pour s'assurer du bon fonctionnement de l'installation et d'une qualité de prestation optimale, Eléments, contractualisera les activités de maintenance avec des acteurs reconnus.

Le contrat de maintenance du lot électrique prévoit les prestations suivantes :

- Dépannage avec délai d'intervention garanti ;
- Plan de maintenance annuel ;
- Gestion des opérations de dépannage ;
- Fourniture de pièces détachées et réparation.

L'entreprise sélectionnée pour la maintenance du lot électrique sera choisie suite à un appel d'offres.

B. Capacités financières

Le montant de l'investissement envisagé est d'environ 2 300 k€ HT.

Les banques apportent généralement 80% du financement nécessaire à l'opération. Eléments devra apporter les fonds propres nécessaires à la construction, soit environ 460 k€.

Eléments dispose des liquidités nécessaires à la constitution de ses fonds propres dans la construction de la centrale.

Eléments a financé et construit en 2019 et 2020 la centrale hydroélectrique de la Lentilla dans les Pyrénées Orientales.

En outre, Eléments peut s'appuyer sur son actionnaire Noria qui a déjà financé en fonds propres et par des concours bancaires deux parcs éoliens :

Parc éolien	Dette bancaire	Mise en place du financement	Solde fin 2017
Ferme des 4 Chemins I (9 MW) à Coupeville (51)	10 M€ sur 12 ans	2006	0,8 M€
Ferme des 4 Chemins II (9 MW) à Coupeville (51)	13,1 M€ sur 15 ans	2016	12,2 M€

Noria démontre ainsi sa capacité à entretenir une relation de long terme avec ses financeurs et à financer ses investissements.

C. Durée de l'autorisation demandée

La demande porte sur une durée d'autorisation de **40 ans** à compter de la notification de l'arrêté d'autorisation, la mise en service de l'installation étant prévue 24 à 36 mois après la notification de l'arrêté. La durée maximale des travaux sollicitée dans le droit d'eau est de **36 mois** pour prendre en compte les délais de fournitures des équipements, les délais d'élaboration des plans d'exécution et les imprévus qui pourraient affecter le bon déroulement du chantier.